

# 6929/25 LIMITE

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2024/2025

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 25 mars 2025

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 25 mars 2025

## TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision d'exécution du Conseil portant nomination du vice-président et de deux membres à temps plein du Conseil de résolution unique

E 19512



**Ce document est disponible auprès du  
secrétariat de la commission des Affaires  
européennes.**